



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2015

### Etaient présents

Daniel BUCHWALDER,  
Michel GANZER,  
Maryline CHALOT,  
Jean-Claude PERROT,  
Catherine BLAISE (arrivée  
à 18h35),  
Magali ZIETEK,  
Jean-Marc ROBERT,  
Mathieu GAGLIARDI,  
Michel LANOIX,  
Jean FORESTI,  
Christine STEINBACH,  
Madeleine MAUFFREY,  
Brigitte ALZINGRE,  
Catherine JACQUOT,  
Eric LANUSSE-CAZALE,  
Lysiane MABIRE,  
Jocelyne SMANIOTTO,  
Laurence DI-VANNI,  
Gérard MANCHEC,  
Maryse SARRON,  
Christian TOITOT,  
Béatrice ROCH,  
Alain SAVORGNANO,  
Sylvie WERNY,  
Jean-Pierre TREMBLIN.

### Etaient excusés ayant donné procuration

Françoise PAICHEUR a  
donné procuration à Daniel  
BUCHWALDER,  
René RIGOULOT a donné  
procuration à Jean  
FORESTI,  
Denis TISSERAND a  
donné procuration à  
Christian TOITOT.

### Etait absent

Nicolas PIERGUIDI

### Assistaient à la séance

Samuel BUHLER,  
Directeur Général des  
Services ;  
Marie-Hélène PENT,  
Secrétariat du Maire et de  
l'Assemblée.

### OUVERTURE DE LA SEANCE A 18 HEURES 30

La Présidence de la séance est assurée par **M. Daniel BUCHWALDER, Maire.**

**M. BUCHWALDER** effectue l'appel des élus pour vérification du quorum, énonce les procurations et invite les élus à faire mention des questions orales.

**5 questions orales** sont annoncées par le **Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire :**

#### **M. SAVORGNANO :**

- Ex-bâtiment Senger
- Ex-bâtiment Patriote
- Signalétique

#### **M. TOITOT :**

- Accueil des réfugiés
- Commerce à Seloncourt

**1 question orale** est annoncée par le **Groupe Seloncourt Energie Nouvelle :**

#### **M. TREMBLIN :**

- Pistes cyclables

Des informations seront données par :

**Mme PAICHEUR :**

- o Opération brioches
- o Repas de Noël du CCAS

**M. ROBERT :**

- o Feux de Berne

**Mme CHALOT**

- o Salon d'Art etc...

**M. GANZER**

- o Elections régionales

**M. GANZER** est désigné **Secrétaire de Séance**.

<b>1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015</b>
--

**M. BUCHWALDER** présente ce point.

Il propose au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2015.

Aucune remarque.

**VOTE POUR par 27 voix (dont 3 procurations).**  
**2 absents : Nicolas Pierguidi et Catherine BLAISE.**

<b>2. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015</b>
--------------------------------------

Arrivée de **Mme BLAISE** à **18h35**.

**M. BUCHWALDER** présente ce point.

L'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, notamment dans son alinéa premier, que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant.

**M. BUCHWALDER** présente le budget supplémentaire pour l'exercice 2015 dépenses/recettes de fonctionnement et d'investissement et donne la parole à ses Adjoints et Conseillers délégués pour l'investissement de leurs domaines respectifs.

**M. BUCHWALDER** invite l'assemblée à se reporter aux tableaux annexés au compte rendu de la commission Finances du 15 octobre 2015.

Cf tableaux ci-dessous.

BS 2015

## FONCTIONNEMENT

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****ACHATS**

60611 Eau		0	
60612 Electricité		6 000	Rappel suite conseil d'Etat
60623 Alimentation		0	
Restau scolaire		1 000	Pique nique en plus
Crèche		-1 000	transfert au 611
60632 Petit équipement			
Culture	300		
Jeunesse	3 000		Rythmes scol-
Restau scolaire	-1 000		transfert
Rythme scolaire	-5 000		transfert
		-3 300	
6065 Livres, disques, cassettes		1 400	transfert
Divers		-200	
			<b>3 900</b>

**TOTAL ACHATS****SERVICES EXTERIEURS**

611 Contrats et PS			
Jeunesse		4 000	Transfert
Crèche		1 000	Transfert
Divers		-533	
			4467
61521 Entretien terrains		-1 200	Travaux régie-transfert
61522 Entretien bâtiments		1 200	Travaux régie
61551 Entretien véhicules		1 300	Factures 2014
6188 Autres frais divers		-3 000	Jeunesse
6226 Honoraires		2 500	Contentieux
6228 Autres rémunérations			
6248 Transports		-1 100	économie transport
6257 Réceptions			
Jeunesse	1 000		lots du contest
Crèche	200		Plus réception avec parents
		1 200	
6288 Autres services Ext-		3 741	Culture cachets artistes
Divers		1 475	
			<b>10 583</b>

**TOTAL SERV-EXT****IMPOTS ET TAXES**

63512 Taxes foncières		1 200	Variation des taux -bases
637 Sacem		-308	

**TOTAL IMPOTS ET TAXES****892****FRAIS DE PERSONNEL**

Personnel extérieur	remplacement CDG	15 669	
	Artistes	-3 000	
	Stages	-1 300	11 369
Titulaires	Evolutions salariales	5 885	
	Variations horaires	-4 848	
	2ème policier	3 948	4 985
Contractuels	Remplacements	15 015	
	Apprentie centre culturel	3 556	
	Contrats aidés	6 573	
	Autres stages été	-1 961	23 183
Charges			7 693

**TOTAL REMUNERATION****47 230****AUTRES CHARGES**

6574 Subventions			
Amis Vieux Seloncourt	129		Brocante
Vapalest	-2 500		Annulation course

	Autres subventions	1 371	-1 000		NEPAL-distraction malades-chats
657361	Relais assistantes maternell	500	500		Facture plus élevée
	<b>TOTAL AUTRES CHARGES</b>				<b>-500</b>
	<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES ET DOTATIONS</u></b>				
	6714 Aide BAFA				<b>400</b>
	73925 FPIC				<b>2 957</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 134 487</b>	<b>5 199 949</b>	<b>65 462</b>	<b>1,27%</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

	7022 Coupe de bois	8 595			Ventes réalisées
	7024 TVA coupe de bois				
	7025 Affouage				
	7088			8 595	
	721 Travaux régie				
	73 Contributions directes			0	
	748 Péréquation et compensation				
	Dotations				
	7411 DGF	-18 748			
	74121 DSR	3 161	-15 587		
	74718 Participation élections	1 460	1 460		
	75 Autres produits de gestion	0			
	76 Produits financiers	0			
	77 Produits exceptionnels	0			
	64 Remboursement sur salaires et charges				
	Maladie-maternité	29 155			
	Contrats aidés	5 991	35 146		
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 662 094</b>	<b>5 691 707</b>	<b>29 613</b>	<b>0,52%</b>
	<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>527 607</b>	<b>491 758</b>	<b>-35 849</b>	

**BS 2015**  
**INVESTISSEMENT DEPENSES**

	BP 2015	RAR	BS 2015	DM	TOTAL
<b>BATIMENTS</b>					
Travaux scolaires	61 300		2 536		63 836
Bâtiments sportifs	2 210	96 470			98 680
Bâtiments divers	38 860	35 500	2 528		76 888
Opération Centre culturel	30 000		10 000		40 000
Travaux en régle	82 434		1 200		83 634
	214 804	131 970	16 264		363 038
<b>VOIRIE</b>					
Marché	206 000	106 375			312 375
Eclairage public		1 500			1 500
Enfouissement ligne		26 716			26 716
Signalisation	15 000	9 460			24 460
Travaux en régle	54 838	-			54 838
Opération Amgt Centre ville	140 000	45 000			185 000
	415 838	189 051			604 889
<b>MATERIEL</b>					
Enseignement	8 930	2 021			10 951
Informatique	14 400	18 695			33 095
Matériels divers	58 680	11 474			70 154
Crèche	12 000	165			12 165
Salle polyvalente	10 553				10 553
	104 563	32 355			136 918
<b>CULTURE</b>	9 550	12 660	- 10 600		11 610
<b>SPORT-VIE ASSOCIATIVE</b>	12 210	6 213			18 423
<b>JEUNESSE</b>					
Jeux		34 062			34 062
Autres matériels	9 000	400	600		10 000
	9 000	34 462	600		44 062
<b>URBANISME</b>					
Réserve foncière	20 000	69 458			89 458
Cavurnes, cimetière	20 000	5 000			25 000
Rue Derrière le Château		991			991
Travaux bornage		3 850			3 850
Illumination fin d'année	6 000	-			6 000
Mobilier urbain	10 000	-			10 000
Subvention d'équipement		75 000			75 000
Opération Site Wittmer	20 000	21 903			41 903
	76 000	176 202			252 202
<b>ENVIRONNEMENT</b>					
Forêt	15 000	34 869			49 869
Berges de la Panse		7 008			7 008
Entrée Panse		9 425			9 425
Travaux en régle	15 000		- 1 200		13 800
Opérations Berges rue de la Pâle	150 000	210 830	- 100 000		260 830
Passerelle rue des Noyers		7 826			7 826
Chemin de la Panse		5 000			5 000
	180 000	274 958	- 101 200		353 758
<b>AUTRES</b>					
Taxe d'aménagement	9 100				9 100
Dettes en capital	220 000				220 000
Frais d'études Lot-	2 000				2 000
Avance sur travaux	-	22 591			22 591
Subvention	80 000				80 000
FISAC		30 000			30 000
	311 100	52 591			363 691
	<b>1 333 065</b>	<b>910 461</b>	<b>- 94 936</b>	<b>-</b>	<b>2 148 590</b>

**BS 2015**  
**INVESTISSEMENT RECETTES**

	BP 2015	RAR	BS 2015	DM	TOTAL
FCTVA	151 000	-	-		151 000
Taxe d'aménagement	47 000	-	-		47 000
Amortissement	250 000	-	-		250 000
Opération d'ordre		22 591			22 591
	448 000	22 591	-		470 591
<b>SUBVENTIONS SUR TRAVAUX</b>		-			-
Subventions hors opérations	63 269	53 327			116 596
SYDED -Eclairage public		-	10 390		10 390
Opérations courantes	40 000	-			40 000
	-	-			-
	103 269	53 327	10 390		166 986
	551 269	75 918	10 390		637 577
<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT</b>	<b>- 781 796</b>	<b>- 834 543</b>	<b>105 326</b>		<b>-1 511 013</b>
<b>EMPRUNT</b>	<b>254 189</b>	<b>105 049</b>	<b>- 283 337</b>		<b>75 901</b>
<b>REPRISE EXCEDENT 2014</b>		<b>943 354</b>			<b>943 354</b>
<b>EXCEDENT 2015</b>	<b>527 607</b>	<b>-</b>	<b>- 35 849</b>		<b>491 758</b>
	<b>0</b>	<b>213 860</b>	<b>- 213 860</b>		<b>0</b>

BS 2015  
SYNTHESE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT
TOTAL DEPENSES	5 199 949
excédent disponible pour l'investissement	491 758
	5 691 707

RECETTES	MONTANT
TOTAL RECETTES	5 691 707
	5 691 707

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT
BATIMENTS	363 038
VOIRIE	604 889
MATERIEL	136 918
CULTURE	11 610
SPORT - VIE ASSOCIATIVE	18 423
JEUNESSE	44 062
URBANISME	252 202
ENVIRONNEMENT	353 758
AUTRES	363 691
	2 148 590

RECETTES	MONTANT
autofinancement	491 758
REPORT RESULTAT 2014	943 354
SUBVENTIONS	40 000
RECETTES DIVERSES	470 591
SUBVENTIONS HORS OPERATIONS	126 986
EMBRUNT	75 901
	2 148 590

**M. BUCHWALDER** ouvre le débat.

**M. SAVORGNANO** s'exprime au nom du **Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire**.

« Peu de variations avec le Budget Primitif 2015. Une diminution de l'excédent de fonctionnement de 35 849 € essentiellement due, à vos dires, au remplacement de 2 employées en congé de maternité ! Les frais de personnel augmentant de 47 230 €. Ce qui donne un ajustement des dépenses de fonctionnement de 65 462 € soit un peu plus de 1 % par rapport au BP, y compris une augmentation du fonds de péréquation des recettes fiscales de 21 436 € créé par Mrs Sarkozy - Fillon.

En recettes de fonctionnement, une hausse de 29 613 € suite à des atténuations de charge de remboursement maladie et aux recettes des coupes de bois et malgré une diminution de la DGF de 15 587 €, ce qui porte la diminution des dotations de l'Etat à 118 144 € pour l'année 2015 par rapport à 2014.

En dépenses d'investissement pratiquement rien dans les opérations qui sont, par ailleurs, réduites à leur plus simples expressions :

+ 10 000 € pour la restructuration de la bibliothèque

- 100 000 € pour l'aménagement des berges rue de la Pâle

42 % des dépenses d'investissement prévues sont des crédits reports de 2014, voir même antérieurs.

Alors que se passe-t-il ? Vous êtes en place depuis quelques dizaines d'années et à part casser quelques bâtiments, vous ne trouvez rien d'autre à faire ?

Et de ce fait nous en arrivons à une situation assez extraordinaire où le budget investissement de notre commune pourrait être excédentaire ! En effet, si on ne compte pas la subvention de 80 000 € que vous entendez donner à Intermarché, le BS se trouverait en excédent de 4 099 €. Si on ajoute à cette somme un certain nombre de dépenses qui seront réalisées en 2016, le budget se trouve largement en excédent. Alors une question se pose et nous la posons : pourquoi avoir augmenté les impôts locaux de 3 % soit 86 336 € et diminué les subventions aux associations de 24 737 € ? Elles passent de 94 335 € en 2014 à 69 598 € en 2015 soit moins 26 %.

Si des besoins urgents en investissements étaient à réaliser, si la commune avait des difficultés à rembourser ses emprunts, si des projets structurants étaient prévus, pourquoi ne pas examiner une augmentation minimale des impôts locaux ? Mais à Seloncourt rien de tout ça ! Cette augmentation n'était pas à l'ordre du jour quand vous l'avez votée au BP 2015.

De la même façon, opérer une diminution aussi importante dans les subventions aux associations n'est pas tolérable. Moins de moyens pour les associations, c'est moins de possibilités pour celles-ci, pour les bénévoles qui se donnent sans compter, d'accueillir des jeunes ? C'est donc quelque part conforter l'oisiveté ou l'incivilité de certains de ces jeunes qui ne trouvent pas de place dans les associations.

Il faut des associations fortes avec des moyens financiers pour accompagner la jeunesse dans des actions de sports, de loisirs ou de formation. Réduire les subventions, c'est aller dans le sens contraire à l'intérêt général.

Nous demandons que les subventions supprimées au BP 2015 soient réactivées, c'est-à-dire qu'une somme de 24 000 € revienne aux associations spoliées. Au vu des comptes communiqués ce soir, c'est largement possible.

En conclusion, nous voterons contre ce BS 2015 qui est loin de transcrire ce que nous aurions fait à votre place. »

**Mme BLAISE** répond à **M. SAVORGNANO**. Les associations qu'elle a rencontrées ont compris le choix fait par l'équipe majoritaire. Aucune ne s'est plainte. **Mme BLAISE** a entendu, au contraire, toute la satisfaction des associations concernant les locaux et les créneaux qui leur sont mis à disposition. Et les jeunes sont présents.

**M. SAVORGNANO** ne nie pas l'offre des locaux mise à disposition des associations mais il estime que cela ne suffit pas à faire fonctionner une association. Selon le budget supplémentaire présenté, il ne semble pas y avoir



de grands projets d'investissement donc pas de « pénurie d'argent ». **M. SAVORGNANO** pense qu'il n'était pas opportun de baisser les subventions aux associations et d'augmenter les impôts locaux.

**M. BUCHWALDER** répond sur quelques points avancés par **M. SAVORGNANO**.

- Il faut se projeter et ne pas oublier qu'il reste 5 ans jusqu'à la fin du mandat. Il rappelle que 800 000 € par an sont nécessaires et consacrés à l'entretien courant du patrimoine communal et les aides accordées à la jeunesse et aux associations.

- Les jeunes qui commettent les incivilités sur la commune refusent d'aller dans les associations et au service jeunesse qu'offre la Ville.

- 86 336 € d'augmentation d'impôts : ce n'est pas vrai. C'est la totalité de l'augmentation base comprise et actualisation comprise. Ce n'est pas l'effet de la hausse du taux. Donc **M. BUCHWALDER** invite **M. SAVORGNANO** à rectifier l'erreur que le Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire diffuse.

**M. GANZER** intervient et trouve très critiques les propos de **M. SAVORGNANO** sur les investissements antérieurs. **M. GANZER** rappelle que 15 millions d'euros ont été réalisés sur le dernier mandat dont 10 consacrés aux bâtiments. De nouvelles structures ont été créées (crèche, tennis). Des restructurations et rénovations ont eu lieu (salle de gymnastique, église, 2<sup>ème</sup> restauration scolaire) alors il ne fait pas dire que rien n'a été fait sur les 10 dernières années et tout cela au bénéfice de la population seloncourtoise et extérieure.

Il semble à présent raisonnable de faire une pause en matière d'investissement et de réfléchir à l'avenir car, en matière de fonctionnement, des difficultés sont à prévoir.

La Commission Finances, réunie le 15 octobre 2015, a émis un avis favorable.

**VOTE**  
**23 voix POUR (dont 2 procurations)**  
**et**  
**5 voix CONTRE (dont 1 procuration)**

### 3. INDEMNISATION DE FRAIS – FORMATION INFORMATIQUE

**Mme CHALOT** présente ce point.

Elle rappelle au Conseil Municipal la délibération prise le 20 mars 2003 autorisant des actions de formation informatique réalisées bénévolement par Madame SLUPINSKI, dans le cadre des Espaces Publics Numériques.

Madame Claudine SLUPINSKI assure une nouvelle session de formation de septembre 2015 à juin 2016 à raison de 6 heures hebdomadaires hors vacances scolaires.

Il est proposé d'indemniser Madame SLUPINSKI pour les frais occasionnés par ce travail bénévole en lui versant une somme forfaitaire de 350 euros.

La Commission Finances, réunie le 15 octobre 2015, a émis un avis favorable.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

### 4. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2015

**M. BUCHWALDER** présente ce point.

Il rappelle que l'indemnité de conseil allouée au Receveur municipal doit être expressément et nominativement attribuée par voie de délibération.

Considérant que le Receveur Municipal remplit les conditions prévues par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, notamment en matière de conseil et d'assistance budgétaire, économique, financière et comptable, l'indemnité peut lui être servie pour l'année 2015 pour un montant net de 966.65 €.

La Commission Finances, réunie le 15 octobre 2015, a émis un avis favorable.

#### **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

#### **5. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX SELONCOURT » POUR LA BROCANTE DU 5 JUILLET 2015**

**Mme BLAISE** présente ce point.

Il est proposé d'attribuer à l'association « Les Amis du Vieux Seloncourt » une subvention de fonctionnement de 889 €, somme correspondant aux droits de place perçus par la Trésorerie à l'occasion de la brocante organisée par l'association le 5 juillet 2015.

La Commission Finances, réunie le 15 octobre 2015, a émis un avis favorable.

#### **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

#### **6. CREATION D'UN POSTE A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS, DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION-CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CUI-CAE)**

**M. BUCHWALDER** présente ce point.

Dans le cadre du décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion, il est proposé de créer un poste de contrat d'accompagnement dans l'emploi, dans les conditions fixées ci-après, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux et qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat ou du Département du Doubs.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention avec Pôle Emploi et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

**M. BUCHWALDER** précise que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine et indique que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

La Commission Personnel, réunie le 15 octobre 2015, a émis un avis favorable.

## VOTE POUR A L'UNANIMITE

### QUESTIONS ORALES

Arrivée de **Françoise PAICHEUR** à 19h05.

#### Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire

##### **M. SAVORGNANO :**

###### o **Ex-bâtiment SENGER**

*« La fin de l'année approche et nous nous interrogeons sur la mise à disposition des 2 cellules commerciales payées par la commune 154 345 € et qui doivent être livrées avant la fin de l'année.*

*Pouvez-vous nous dire quelles actions avez-vous entreprises sur ce dossier et si ces cellules ne sont pas livrées au 31 décembre, ce qui serait par ailleurs un vrai miracle vu que le bâtiment n'a pas bougé d'un centimètre depuis plusieurs mois, que comptez-vous faire ?*

*Le remboursement plus des frais était prévu dans la convention. Nous demandons que celle-ci soit respectée. »*

**M. GANZER** répond que le projet a évolué. M. ADOBATI s'est rapproché de Pays de Montbéliard Agglomération pour créer des logements sociaux (PLS) ce qui est un bon point pour la Commune qui en manque. Un permis modificatif va être déposé mais les cellules commerciales demeurent.

**M. SAVORGNANO** revient sur la lenteur de l'avancement du projet global.

**M. BUCHWALDER** insiste sur les complications du dossier et rappelle que trois organismes logeurs se sont retirés du projet. Un investisseur fait toutes les démarches possibles pour finaliser son projet alors il semble opportun d'être patients. Les 2 cellules commerciales devraient néanmoins pouvoir être livrées le 15 décembre 2015.

**M. GANZER** précise que des informations sur le sujet seront apportées lors de la prochaine commission Urbanisme.

###### o **Ex bâtiment de la Patriote**

*« Pouvez-vous faire un point d'avancement de ce dossier, est-ce qu'il est toujours d'actualité ? Avez-vous entendu nos remarques du conseil municipal du mois de juillet où la proposition d'étudier un autre emplacement vous avait été faite, notamment rue Derrière le Château en supprimant quelques places de parking ? »*

**M. GANZER** rappelle que l'intention de vendre la parcelle a été validée lors du conseil municipal du 25 juin 2015 mais le terrain n'est pas encore vendu. Le projet de création d'une 2<sup>ème</sup> maison de santé est souhaité et le lieu de l'implantation future est au choix de l'investisseur ; des informations sur l'avancement du dossier sont attendues et seront apportées lors de la prochaine commission Urbanisme.

**M. SAVORGNANO** insiste sur l'emplacement qu'il juge plus judicieux dans le prolongement de l'actuelle maison de santé et de la restauration scolaire sur la rue Derrière le Château ; proposition du groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire.

○ **Signalétique de la Société Girod Médias**

*« Au conseil municipal du 9 juin a été votée la convention d'occupation du domaine public pour la mise en place d'une signalétique de proximité et commerciale. Cette signalétique professionnelle s'adressait aux commerçants et industriels.*

*Les associations n'étaient pas énoncées dans la convention. Mais compte tenu de ce qui se passait auparavant, on pouvait penser que la signalétique les concernant serait prise en charge par la commune.*

*Eh bien non ! Les associations ont reçu un courrier de la Société Girod Médias leur demandant, si elles voulaient être signalées moyennant une somme de 135 € HT par panneau et par an.*

*Nous demandons qu'une rectification soit faite et que la commune prenne à sa charge la signalétique des associations qui, au demeurant ne sont pas si nombreuses à avoir une signalétique : le tennis, la Maison Pour Tous, le football, le tennis de table, le billard. »*

**M. BUCHWALDER et M. BUHLER** répondent qu'il n'a jamais été question que les associations règlent les panneaux signalétiques. Il s'agit d'une erreur. **M. BUHLER** contacte le prestataire pour clarifier la situation.

**M. TOITOT :**

○ **Accueil des réfugiés**

*« Comme il en a été décidé lors du dernier Conseil Municipal, le préfet confirme que Seloncourt fait partie des communes volontaires pour accueillir une famille de réfugiés.*

*Nous souhaitons plus d'informations à ce sujet et vous rappelons que les adhérents de l'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire, ainsi que les 5 élus du groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire, ont répondu à l'appel de la commune. »*

**M. BUCHWALDER** répond qu'on attend les sollicitations du Préfet. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de demande pour accueillir une famille. **M. BUCHWALDER** précise également que les 3 organismes logeurs du Pays de Montbéliard ont été sollicités pour l'accueil d'une famille à Seloncourt, sans résultat pour l'instant. Il en est de même pour l'appel fait aux Seloncourtois.

**M. BUHLER** poursuit en informant l'assemblée que seule une éducatrice de jeunes enfants a proposé ses services pour l'aide enfants réfugiés et un don de vêtements.

**M. TOITOT** demande si d'autres associations se sont manifestées.

Réponse négative de **M. BUHLER**.

○ **Commerce à Seloncourt**

*« Nous avons été informés d'une demande de création de places de parking à proximité immédiate de 3 commerces : le fleuriste, la coiffeuse et le café de la mairie.*

*Qu'en est-il exactement et quelle réponse comptez-vous apporter ? »*

**M. BUCHWALDER** répond que les élus et les services sont informés d'une seule demande de parking provenant du fleuriste ; les deux autres commerçants ne se sont pas manifestés. La demande du fleuriste a été prise en

compte puisqu'on a modifié légèrement l'aménagement extérieur devant sa boutique pour y ajouter une place de parking supplémentaire et augmenter la durée de stationnement. Le fleuriste est satisfait.

**M. GAGLIARDI** demande à intervenir et pose 2 questions à **M. TOITOT** :

○ **M. GAGLIARDI** revient sur l'expression utilisée plus haut par **M. SAVORGANO** en évoquant les « *associations spoliées* ». **M. GAGLIARDI** est étonné de cette expression et demande à **M. TOITOT**, membre élu soutenant le gouvernement en place la nuance, la différence ou au moins une explication entre la « spoliation » des associations soit disant faite par la Commune et l'effort financier demandé par l'Etat aux Communes.

○ **M. GAGLIARDI** revient également sur la motion proposée et approuvée lors du conseil municipal du 29 septembre 2015 concernant la baisse des dotations de l'état. **M. GAGLIARDI** fait remarquer que le groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire a voté contre cette motion. Question : « Est-ce bien solidaire ? »

Aucune réponse du Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire.

#### **Groupe Seloncourt Energie Nouvelle**

**M. TREMBLIN** :

○ Pistes cyclables : où en est le dossier ?

**M. GANZER** répond que le dossier est suivi par Pays de Montbéliard Agglomération. Les changements d'instances ont certainement fait retarder l'avancée du projet. Il est à noter que la nouvelle ligne de bus (Transport à Haut Niveau de Service THNS) est en cours et nous avons vu des géomètres à Seloncourt ; sans doute est-ce lié aux travaux THNS et piste cyclable ?

**M. TOITOT** a obtenu des informations par PMA et confirme les propos de **M. GANZER**. Les géomètres étaient bien sur le territoire communal dans le cadre du THNS et de la piste cyclable.

**M. BUCHWALDER** ajoute que les crédits restent explicitement ouverts pour le budget primitif 2016.

## INFORMATIONS

COMMUNE DE SELONCOURT/ST  
le 16 octobre 2015

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2015

Décisions prises par le Maire ou ses Adjointes en vertu de la délégation accordée par le Conseil Municipal par délibération du 22 avril 2014 et du 29 septembre 2015

Décisions relatives aux marchés publics passés selon une procédure adaptée (alinéa 3 des délibérations citées ci-dessus) :

Contrat/Marché		avenant		titulaire/mandataire	désignation du lot	adresse du titulaire ou du mandataire	date de signature	montant TTC
objet	nature	N°	objet					
Aménagement d'un carrefour à feux tricolores aux abords de l'école de Berne	travaux			VIGILEC	lot N° 1 Fourniture et pose de feux tricolores - DEC2015-10-16-10	Z.I. la Cray - 3 B rue de la Cray - 25420 VOUJEAUCOURT	26/06/15	34 144,80 €
				EUROVIA	lot N°2 Génie civil - DEC2015-10-16-11	119 Fbg de Besançon 25203 MONTBELIARD		20 940,00 €
		1	travaux supplémentaires	VIGILEC	lot N°1 Fourniture et pose de feux tricolores - DEC2015-10-16-12	Z.I. la Cray - 3 B rue de la Cray - 25420 VOUJEAUCOURT	13/10/2015	5 862,00 €
Confortement des berges du Gland rue de la Pâle - DEC2015-10-16-13	travaux			EUROVIA	lot unique	119 Fbg de Besançon 25203 MONTBELIARD	07/10/2015	161 793,60 €
Aménagement voirie 2015/2018 - DEC2015-10-16-14	travaux - marché à bons de commande			EUROVIA	lot unique	119 Fbg de Besançon 25203 MONTBELIARD	13/10/2015	montant maximal : 960 000 €

### SELONCOURT

#### ARRÊTES MUNICIPAUX DU 28 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2015

ARR2015-09-105	septembre	28	arrêté autorisation débit de boissons TELETHON 2015
ARR2015-09-106	septembre	29	arrêté instaurant l'implantation d'un panneau STOP intersection école de Berne/rue des Carrières
ARR2015-09-107	septembre	29	arrêté instaurant l'implantation de deux panneaux STOP rue Claude Debussy
ARR2015-09-108	septembre	30	arrêté autorisation de travaux VEOLIA EAU PMA rue du Bannot
ARR2015-10-109	octobre	1	arrêté autorisation débit de boissons concert LA CECILIA
ARR2015-10-110	octobre	5	arrêté autorisation débit de boissons - AMS - souper dansant -
ARR2015-10-111	octobre	8	arrêté de travaux 23 rue des Sources GRDF
ARR2015-10-112	octobre	8	arrêté autorisation débit de boissons CCAS
ARR2015-10-113	octobre	9	arrêté contrat de travaux bucheronnage débardage en forêt communale
ARR2015-10-114	octobre	12	arrêté précisant l'utilisation de la régie de recettes du service culturel et animation-salon d'art
ARR2015-10-115	octobre	13	arrêté autorisation débit de boissons temporaire VOCE D ITALIA
ARR2015-10-116	octobre	13	arrêté autorisation débit de boissons temporaire marché de Noël 2015
ARR2015-10-117	octobre	14	arrêté autorisation de travaux STIEVATER impasse des Jonquilles
ARR2015-10-118	octobre	14	arrêté autorisation de travaux SARL STIEVATER rue de la Pâle

**Mme PAICHEUR :**

- Opération brioches : 750 brioches ont été vendues, 2995.13€ ont été récoltés, merci aux bénévoles.
- Rappel de la date du repas de Noël des Aînés organisé par le CCAS : samedi 19 décembre.

**M. ROBERT :**

- Le contrôle d'installation des feux de Berne a été fait le 22 octobre. Les services municipaux se sont mis en rapport avec EDF pour la mise sous tension. Dans les prochains jours, les feux clignoteront en orange avant mise en service effectif.

**Mme CHALOT**

- « Salon d'Art etc »: il reste des permanences à combler les 8 et 15 novembre ; **Mme CHALOT** fait appel aux bonnes volontés et remercie d'ores et déjà tous les bénévoles qui se sont proposés pour la tenue des nombreuses permanences.

**M. GANZER**

- Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 : appel aux conseillers municipaux et aux membres des différents groupes politiques pour la tenue des bureaux. Il convient de s'adresser rapidement auprès du service Etat Civil.

**Fin de séance à 19H20.**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**MARDI 15 DECEMBRE 2015**

**A 18H30**